



L'ALTERNATIVE



Le journal d'Alternative-plus, le groupe d'opposition politique spadois

Le Registry des Étoiles

Perdre un bébé avant 6 mois de grossesse, un deuil enfin reconnu

Perdre un bébé pendant la grossesse est une épreuve bouleversante ; pourtant la loi ne permet pas toujours aux parents d'obtenir une reconnaissance officielle de leur enfant.

Aujourd'hui, avant 140 jours de grossesse, aucun enregistrement n'est possible ; entre 140 et 180 jours, cela n'existe que si les parents en font la demande.

Résultat : beaucoup de familles se sentent seules et incomprises dans leur deuil. Pour changer cela, avec le soutien de l'asbl « Au-delà des nuages », Alternative-plus a demandé à créer à Spa un Registry des Étoiles ; déjà présent dans plus de 150 communes flamandes, ce registre permet aux parents d'inscrire le prénom de leur enfant sans limite de temps.

Ce geste n'a pas de valeur juridique mais a une valeur profondément humaine : il aide à briser le silence autour de la mortinissance et rappelle que chaque vie, même très brève, mérite d'être reconnue. Le Collège va le mettre en place. (Claire Girout)



www.audeladesnuages.be

Le carrousel des bâtiments est inscrit dans le Programme Stratégique Transversal (PST) 2025-2030 !



Le Waux-Hall

Une asbl spadoise qui défend le patrimoine s'est inquiétée comme nous : pourquoi vouloir déménager l'administration communale à la Villa Royale, qui accueille le musée de la Ville d'Eaux ?

Pourquoi faire migrer celui-ci au Waux-Hall ?

Et enfin, Alternative-plus se demande s'il sera possible de reloger l'Académie au Britannique, une propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles (libre en juillet 2026) pour la jouissance de laquelle l'échevine du Patrimoine est incapable de fournir une réponse claire actuellement.

Quel est le coût total de cette opération d'envergure non nécessaire et non concertée avec les citoyens ? s'interrogent les membres de cette asbl patrimoniale, comme nous-mêmes.

Que deviendra notre hôtel de ville ?

Le PST, qui est une feuille de route pluriannuelle avec des objectifs stratégiques, des objectifs opérationnels et des actions concrètes pour la mise en œuvre du projet de la majorité spadoise, reprend le carroussel des bâtiments de la Ville de Spa. Alternative-plus s'est déjà positionné sur ce projet et s'oppose énergiquement au déplacement de l'hôtel de ville.

Certes, il est classé, mais des travaux de rénovation et d'isolation y sont évidemment réalisables. Sa situation géographique, en face du Perron, est à la fois historique et symbolique (le perron représente les libertés communales).

Quant au Waux-Hall, maison d'assemblée à l'Âge d'Or de Spa, il a pour vocation d'être un lieu de rencontre, un espace de prestige, et de s'ouvrir à des manifestations culturelles.

Y loger le musée de la Ville d'Eaux représenterait une contrainte pesante, à cause des exigences que représente le classement des salles du premier étage.

Le Waux-Hall jouira bientôt d'une

subvention de restauration, ce dont nous nous réjouissons, et le Britannique pourrait être attribué à la Ville de Spa pour une utilisation d'équipement collectif. Mais quand et à quel prix ?

La majorité nous annonce un coût actuel de **25.000.000 €** pour la rénovation, l'aménagement et le jeu de déménagement (domino) des activités de ces trois bâtiments... (Frank Gazzard)



Hôtel de ville de Spa

Alternative-plus réclame davantage de sécurité

Plutôt que de bouleverser toute la cité par de grands travaux de traversée, Alternative-plus a proposé dans son programme une rénovation douce, avec différentes solutions pour rendre le quotidien plus facile pour chacun, et à bien moindres frais.

Les propositions d'Alternative-plus concernent les trottoirs de la ville, inadaptés pour les personnes à besoins spécifiques et pour les aînés, les voiries secondaires, souvent dans un état déplorable (même place Verte, nœud commerçant vital pourtant) et l'accès aux villages (l'état de la route de Creppe... !...).

L'argent dépensé dans les travaux de la traversée aurait pu servir à rendre plus confortable le quotidien de tous les Spadois et des habitants de Creppe, Nivezé et Winamplanche grâce à la création de zones 30, au placement



Village de Creppe

de ralentisseurs, à la réfection de toutes les routes secondaires, à l'embellissement des trottoirs et à leur élargissement pour les piétons.

Devant les écoles et la crèche, Alternative-plus propose des pictogrammes au niveau du sol, des silhouettes représentant des enfants, des dispositifs visuels pour ralentir la circulation.

Tout cela est mis en place dans les autres communes ; pourquoi pas chez nous ? (Laurence Minsart, Martin Louis)

Une Assemblée citoyenne : oui mais...

Deuxième tirage au sort pour constituer une assemblée de 18 citoyens représentatifs de notre commune, qui devront donner leur avis sur des projets.

Alternative-plus réclame un conseil citoyen depuis des années, mais s'est toutefois opposé au règlement de cette assemblée : basée sur l'âge et le genre des citoyens uniquement, elle est trop peu représentative des différents groupes sociaux de notre cité.

Idéalement, de plus, il est recommandé qu'un modérateur extérieur neutre et professionnel anime les débats et non un membre, par souci d'intégrité.

Les propositions de cette

assemblée devraient être débattues publiquement en Conseil communal et non de façon confidentielle au Collège

Les propositions de cette assemblée devraient être débattues en Conseil communal, lieu public par excellence, et non de façon confidentielle au Collège, par souci de transparence et de démocratie.

Enfin, il est souhaitable qu'une plateforme d'échanges et de prise d'avis des citoyens soit mise en place, mais cela n'a pas été accepté. Dernière chose : c'est l'Assemblée citoyenne qui devrait apporter des projets en séance et non se les voir imposés par le Collège.

Alors que la relation entre les deux organes devrait être horizontale, on est de nouveau dans un rapport de forces vertical. (Luc Moens, Fabienne Dorval)

Programme Stratégique Transversal de la majorité : Alternative-plus fait 55 propositions supplémentaires

Le PST, le Programme Stratégique Transversal de la majorité, c'est la liste des actions à mettre en œuvre jusque 2030.

Un programme très réduit, rédigé sans aucune concertation avec les citoyens, contrairement à ce qui s'est fait à Liège et dans d'autres communes.

Alternative-plus a trouvé cela trop maigre et a donc émis en Conseil une

cinquantaine de nouvelles propositions à inscrire dans ce PST.

Quelques exemples :

organiser une consultation de la population au sujet du transfert de l'hôtel de ville au musée de la Ville d'Eaux;

replacer le kiosque à musique dans le parc de la Villa Royale ;

promouvoir du logement de qualité dans le centre-ville et lutter efficacement contre les gîtes ;

végétaliser et déminéraliser l'espace public et les sols urbains ;

prévoir un plan-canopée ;

élaborer un plan-trottoirs et restaurer

les voiries secondaires ; créer des contrats de travail pour les accueillants extra-scolaires ;

accentuer l'aide aux associations de seniors locales et augmenter leurs subventions communales ;

relancer le folklore ;

réinventer l'ancienne piscine en un complexe d'activités pour les jeunes et les familles ;

animer davantage le parc de Sept Heures et en faire un véritable espace de vie familial ;

faire du Waux-Hall un site UNESCO vivant ;

stopper l'étalement urbain...



Pour lire notre programme complet, vous pouvez le trouver en suivant ce QR-Code.

Erratum

Ce sont uniquement les bénéficiaires de la GRAPA et du RIS qui bénéficient d'une réduction sur la taxe poubelle, et ça c'est une victoire d'Alternative-plus ; mais malheureusement pas les personnes souffrant d'un handicap.



Panorama de Spa

Un référent en mobilité ? C'est non

Vu les nombreuses plaintes des Spadois et le nombre de difficultés résultant des travaux et des déviations, Alternative-plus a proposé que le Collège désigne un référent de mobilité.

Des travaux, des travaux, vous en avez certainement vu dans tous les coins, impossible d'y échapper.

Parfois, le chemin est long pour rentrer chez soi, et parfois la signalisation est fantaisiste (voir le STOP rue Bertholet Deschamps, qui va, qui vient...), ou non conforme. La police n'a plus le temps de contrôler sans cesse les déviations.

Résultat : des situations compliquées et souvent dangereuses. Alors que faire ? Eh bien, pourquoi ne pas désigner un référent de mobilité ? Mission : vérifier ponctuellement que toute la signalisation soit bien en règle et se coordonner avec les responsables des chantiers et ceux des différentes manifestations programmées.

Objectif : plus de sécurité et de fluidité et une meilleure application des décisions communales. C'était une proposition de Claude Brouet en Conseil communal, mais elle a été refusée car elle est existante.



Anne César-Kaye et Luc Moens

Un nouveau conseiller communal Alternative-plus

Notre conseillère communale Anne César-Kaye quitte Spa pour d'autres horizons.

Toute l'équipe Alternative-plus la félicite et la remercie pour son bel engagement politique, sa chaleur humaine et sa bienveillance.

Luc Moens la remplace depuis septembre au Conseil communal. Docteur en économie et sociologue, il a notamment effectué des analyses très pertinentes sur la baisse de la démographie à Spa et sur la redynamisation commerciale du centre-ville.

Luc travaille avec rigueur ; c'est un homme de parole et il défend ses valeurs et ses idées avec conviction. Bienvenue, Luc !

En bref

Un nouveau skate-park, enfin !

Le projet du budget participatif des jeunes enfin réalisé

Souvenez-vous : le projet d'un groupe de jeunes avait été sélectionné par les citoyens dans le cadre du budget participatif ; c'était en 2023. Grâce à l'appui du Centre sportif de Warfaaz, ce projet va enfin voir le jour : réfection du revêtement de sol par les ouvriers de la ville, réparation des modules abimés et placement de deux nouveaux modules, ceci afin de présenter une nouvelle offre sportive à Spa. (**Claire Girout, Laurent Tamo**)

Places de parking réservées aux pompiers

Alternative-plus a proposé de réaliser un marquage clair de 6 places de parking réservées aux pompiers en intervention place du Perron et rue Brixhe, rappelant qu'une minute gagnée peut sauver des vies. Accepté mais le marquage au sol doit encore être réalisé. (**Laurence Minsart et Frank Gazzard**)

La ligne de train 44 en sursis ?

Arnaud Fagard, lui-même navetteur quotidien, a déposé une motion en Conseil pour le maintien de cette ligne qui semble menacée par des problèmes d'encombrement aux passages à niveau (Franchimont et Juslenville), alors qu'elle vient d'être remise en état suite aux inondations. Spa s'oppose à Theux dans cette démarche : beaucoup d'étudiants et de travailleurs (25 000/semaine) empruntent cette ligne ; de plus, Spa est une ville Unesco et se doit d'être desservie par le chemin de fer. L'opposition et la majorité sont bien d'accord sur ce point.



Arrêt de Theux

Encore 26 places de parking en moins

Le quartier de la place Foch et de la desserte de l'avenue Reine Astrid est amputé de 26 places de parking dans le cadre des aménagements de la traversée de Spa ; ce quartier résidentiel est pourtant habité en grande partie par des personnes plus âgées, voire PMR. Pour compenser, la majorité a ouvert provisoirement la place Royale, qui a perdu toute majesté.

Le parking soutient le commerce

Les nouveaux aménagements coûtent cher en parkings (voir la rue de la Poste, par exemple), et le parking de délestage de la gare est bien loin pour certains usagers plus faibles.

L'occasion de rappeler qu'une ville vivante, c'est une ville accessible et qu'une répartition intelligente des emplacements de parking favorise le petit commerce

Alternative-plus rappelle que depuis le début, il demande une offre de parking élargie, des espaces sécurisés de parkings vélos et des bornes de recharge.

(**Frank Gazzard et Claude Brouet**)



Avenue Reine Astrid

Pitié pour nos commerçants !

Des travaux, des parkings en moins, des difficultés de déplacements...

Tout cela ne favorise pas nos commerçants, qui se retrouvent aux prises avec une baisse très probable de fréquentation due aux divers travaux en ville (la fibre optique en plus...).

La taxe pour le placement des terrasses en centre-ville ne leur a pourtant pas été épargnée, malgré la demande de suspension d'**Arnaud Fagard** en Conseil communal.

Nos commerçants, qui ne sont pas en pause et restent prêts à nous

servir avec le sourire, doivent être protégés par tous les moyens pendant la durée des travaux ; Alternative-plus proposait d'ailleurs dans son programme que le Collège initie une information à la vente en ligne, afin de les aider, ce qui n'est toujours pas d'actualité. (**Laurent Demartin**)



Place Verte